



Juriste spécialisé-e en urbanisme

Vous développez et aidez à faire appliquer le cadre légal complexe en lien avec l'aménagement du territoire, la gestion des risques naturels et la protection des patrimoines paysagers.

Le territoire répond à différents usages d'habitation, d'activités professionnelles, de mobilité, de loisirs, de culture et de services publics. Le partage rationnel du sol entre toutes ces vocations est régi par un cadre légal fédéral, cantonal et communal complexe. Il vise à offrir un espace équilibré aux évolutions des sociétés humaines, tout en prévenant les risques naturels et en protégeant les patrimoines paysagers. Votre rôle sera de collaborer aux activités juridiques et judiciaires de l'office cantonal d'urbanisme, en charge du développement territorial genevois.

Etes-vous le talent dont nous avons besoin ?

Vous aimez l'aménagement du territoire et ses enjeux. Vous savez qu'une utilisation rationnelle du sol est indispensable au développement harmonieux du canton, dans une perspective de durabilité et d'amélioration de la qualité de vie. Vous possédez un sens aigu de l'analyse des textes de loi et de leurs interactions. Vous êtes intéressé-e par des collaborations avec des aménagistes, des urbanistes et des architectes. Vous êtes motivé-e par la maîtrise d'un cadre légal spécialisé dont vous partagerez toutes les subtilités d'interprétation et d'application avec les équipes de l'Office.

Type de contrat

Durée déterminée
8 mois

Taux d'activité

100 %

Entrée en fonction

Dès que possible

Conditions salariales

Classe 18

Lieu de travail

Office cantonal de
l'urbanisme
Rue David Dufour 5
1205 Genève



Votre activité

- Vous conseillez les collaboratrices et les collaborateurs de l'Office cantonal d'urbanisme.
- Vous concevez des projets d'arrêtés au niveau cantonal et des mémoires de recours.
- Vous élaborez des notes, des avis de droit, des courriers et des documents à caractère juridique.
- Vous gérez les activités juridiques et contentieuses et représentez l'Office auprès des tribunaux.
- Vous assurez une veille légale et jurisprudentielle.

Vos connaissances

- Vous êtes titulaire d'un bachelors en droit obtenu en suisse (un master en droit est un atout).
- Vous disposez d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum.

Vos avantages

Vous intégrez une administration dont les valeurs essentielles sont le service public, le respect, l'intégrité, l'impartialité et la disponibilité et où l'égalité entre genres est garantie. Vous

profitez de prestations sociales de qualité, développez des compétences grâce à une offre en formation continue, et bénéficiez de possibilités d'évolution au sein du Département du territoire et de l'administration cantonale.

Intéressé-e ? Soumettez votre candidature sans attendre.

Formulaire de postulation →